

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

**Travaux sur ouvrages existants des réseaux eaux usées  
47 rue Henry Roquet  
Autorisation de voirie**

ARRETE N° 2023/84

Le Maire de LAIGNE EN BELIN

Vu la Loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la route et notamment ses articles R. 44 et R. 225,

Vu la demande l'entreprise VEOLIA EAU, Boulevard de l'Europe 72600 MAMERS, pour l'exécution de travaux sur ouvrages existants des réseaux eaux usées, 47 rue Henry Roquet,

Vu l'avis du Département sur cette demande,

ARRETE

**Article 1 :** Le 20 novembre 2023, le pétitionnaire est autorisé à occuper le domaine public rue Henry Roquet, pour effectuer des travaux sur ouvrages existants des réseaux eaux usées, à charge pour lui de se conformer aux dispositions de la réglementation visée ci-dessus et aux conditions spéciales suivantes :

- Une signalisation réglementaire de chantier sera mise en place
- Le chantier devra être éclairé la nuit et par mauvaise visibilité

**Article 2 :** Le pétitionnaire a la charge de la signalisation de son chantier.

Il est responsable des accidents qui pourraient survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

**Article 3 :** Pour l'exécution des travaux, la présente autorisation est valable jusqu'au 15 décembre 2023.

**Article 4 :** Dès l'achèvement des travaux, le permissionnaire devra rétablir à ses frais la voie publique dans son premier état.

Fait à LAIGNE EN BELIN, le 30 octobre 2023

Le Maire,  
Nathalie DUPONT

